

# FORMATION PROFESIONNELLE CONTINUE

## **BIO-EXPERTISE**

*Organisme de formation continue enregistré sous le numéro  
91 34 07073 34*

### **Certification de « conseiller en alimentation santé & compléments alimentaires biologiques »**

Acquérir des connaissances spécifiques sur les produits biologiques, les compléments alimentaires et l'alimentation innovante, en lien avec les effets bénéfiques sur la santé, pour une information juste et précise du consommateur.

Donner à l'ensemble de la filière biologique une image de qualité par les connaissances professionnelles des futurs salariés.

Etre plus compétitif dans la recherche d'emploi dans un marché concurrentiel

### **MONTPELLIER (2013)**

Séminaires de formation à l'intention de tous les salariés de la filière biologique et des demandeurs d'emploi

Contact :

**BIO-EXPERTISE**

☎ : 06 52 52 64 18 ; 🌐 : [www.bio-expertise.com](http://www.bio-expertise.com) ; [contact@bio-expertise.com](mailto:contact@bio-expertise.com)

Il existe un véritable engouement actuel pour les effets de l'alimentation sur la santé. Les preuves scientifiques s'accumulent et sont fortement médiatisées. Inversement, les anomalies agroalimentaires de la culture intensive, régulièrement propagées par la presse, accroissent les motivations du « bien manger ».

Ainsi, on peut noter l'émergence du secteur alimentaire biologique caractérisée par l'investissement agricole et l'ouverture récente de plusieurs magasins diététiques bio dans la région Languedoc Roussillon.

Toutefois, la qualification du personnel (vendeurs, conseillers, distributeurs, ...) sur les connaissances de la diététique et de ses bénéfices sur la santé reste encore insuffisante. Ce dernier point est souvent un problème dans la qualité des renseignements et des conseils nutritionnels proposés.

Il est donc capital de former ces salariés, tant pour le choix judicieux des produits recherchés par la clientèle, que pour l'image qualitative de l'enseigne les employant.

### **Objectifs de la formation:**

Former un professionnel de la vente et du conseil à la connaissance des caractéristiques spécifiques des produits biologiques, des compléments alimentaires et des effets sur la santé pour une information juste et précise du consommateur.

Donner à l'ensemble de la filière biologique une image de qualité par les connaissances professionnelles des futurs salariés.

### **Programme et objectifs pédagogiques :**

Accompagner le stagiaire dans la découverte d'un environnement spécifique évolutif, en lui permettant d'acquérir des connaissances professionnelles actualisées.

## **LES DIFFERENTS MODULES**

### **Module N° 1 : LE SECTEUR DU COMMERCE DES PRODUITS « BIO » (10h)**

Historique de l'agriculture biologique

Les marchés du commerce du « BIO » en France et dans le monde. Les spécificités régionales. L'exemple du Languedoc Roussillon ...

L'organisation de la profession

Les différents circuits de distribution

La législation et la réglementation nationale et européenne

Les grandes enseignes et les magasins indépendants

La concurrence

Les perspectives

### **Module N°2 : LE METIER DE VENDEUR – CONSEILLER (20h)**

Bien connaître le magasin (les différents rayons)

La clientèle du magasin (accueil , importance de l'ambiance générale)

L'attitude du vendeur conseil (le sourire, l'écoute,...)

Vendre et conseiller efficacement avec une argumentation de qualité

Respecter la réglementation et l'hygiène

Participer à l'animation du point de vente spécifique

Organiser des animations à thème en partenariat avec des fournisseurs

Orienter efficacement vers les compléments alimentaires et/ou produits biologiques qui correspondent au besoin du client et au stock du magasin

### **Module N°3 : LES PRODUITS ET LA SANTE (40h)**

Les bases de la nutrition

Les bases de la digestion

La nutrithérapie et ses bénéfices sur la santé

Les pesticides, herbicides et autres polluants industriels

Les OGM

La notion d'alimentation acido-basique

L'alimentation et le tube digestif

Le végétarisme et le végétalisme

Les produits d'alimentation générale

Les produits diététiques et de régime

Les compléments alimentaires, la phytothérapie

Les cosmétiques et produits d'hygiène

## **Module N°4 : LE TERRAIN ET LES APPLICATIONS PRATIQUES (50h)**

Découverte des filières sur le terrain et rencontre des professionnels

Ateliers culinaires à thème (bien vieillir, sportif, perte de poids, anti-cholestérol, végétarien, les intolérances alimentaires, sans gluten, ...)

Mettre en pratique la notion du « bien manger », apprendre à communiquer sur le thème alimentation - santé

Les facteurs de différenciation face à la concurrence

Les animations et les dégustations

Les sacs découvertes

Le club des consommateurs

Les affiches et la communication

### **Déroulement de la formation :**

Formation complète en 4 modules sur l'année.

Possibilité de choisir les modules isolément.

Durée : 120 heures

Enseignement en salle de cours : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Pour le module 4 : Alternance des heures de cours et du stage sur le terrain (milieu agricole, magasin bio,...).

Pour une inscription à la totalité du cycle de formation, un certificat de spécialisation de conseiller en alimentation santé et compléments alimentaires biologiques pourra être délivré après une validation à un examen de contrôle des connaissances.

**PRE-RENTREE** : le vendredi 20 septembre 2013 à 10h

### **TARIFS :**

**Module 1** « LE SECTEUR DU COMMERCE DES PRODUITS BIO » (8h) : **100 euros**

**Module 2** « LE METIER DE VENDEUR – CONSEILLER » (20h) : **190 euros**

**Module 3** « LES PRODUITS ET LA SANTE » (40h) : **450 euros**

**Module 4** « LE TERRAIN ET LES APPLICATIONS PRATIQUES » (52h) : **400 euros**

**Cycle complet** (4 modules) : **1000 euros**

Possibilité de bénéficier de son droit individuel de formation : DIF

## **LES FORMATEURS**

### **Jérôme MANETTA** (formateur principal)

- Titulaire d'un doctorat de physiologie (UFR de médecine de Montpellier I), d'un Master II (actions de prévention santé et management ; Science humaine et sociale ; Université Paul Valéry, Montpellier III); et d'une formation avancée en nutrition et nutrithérapie (Faculté de médecine de Toulouse), s'intéresse aux relations entre les aliments, les nutriments et le capital santé depuis plus de 10 ans.
- Chercheur pendant 10 ans sur la thématique du métabolisme énergétique glucido-lipidique, du vieillissement et de l'activité physique, notamment dans le service de physiologie clinique du CHU Lapeyronie de Montpellier, et collaboration en tant que reviewer pour plusieurs revues internationales (Journal of Applied Physiology, l'European Journal of Clinical Nutrition, Journal of sports sciences).
- Enseigne dans le domaine de la physiologie, de la physiopathologie, et de la nutrition auprès de plusieurs instituts (BTS Diététique, Ecoles de Kinésithérapie et d'Ostéopathie, Faculté de Pharmacie et de Médecine, ...). Il est également formateur pour le CREPS et la DRJSCS de Montpellier, et membre du jury national du diplôme de diététicien.
- Expert en nutrition pour les sociétés spécialisées en accompagnement santé.

**Autres formateurs** : spécialistes reconnus dans leur domaine.

**BIO-EXPERTISE (2013)**  
**Organisme de formation continue enregistré sous le numéro 91 34 07073 34**  
**Certification de « conseiller en alimentation santé**  
**& compléments alimentaires biologiques »**

Cette formation est proposée par **Jérôme MANETTA**, nutritionniste, enseignant et chercheur, docteur des universités en physiologie (PhD), diplômé de la faculté de médecine (UFR Montpellier I).

S'il vous convient, ne tardez pas trop à vous inscrire car les inscriptions seront closes dès que le nombre de participants souhaité sera atteint.

.....  
**FICHE D'INSCRIPTION** (pré-rentree le vendredi 20 septembre 2013)

**Mr**                      **Mme**                      **Melle**                      **Société** .....

**Nom**.....**Prénom**.....**Profession**.....

**Adresse**.....

**Tél fixe**..... **Portable**..... **Email**.....

- ☐ **S'inscrit au cycle complet de formation continue : Certification de « Conseiller en alimentation santé & compléments alimentaires biologiques » (4 modules ; 120 h), pour une somme de 1000 €, par chèque ci-joint, à l'ordre de Jérôme Manetta**
- ☐ **S'inscrit au Module N° 1 : Le secteur du commerce des produits « BIO » (10h), pour une somme de 100 €, par chèque ci-joint, à l'ordre de Jérôme Manetta**
- ☐ **S'inscrit au Module N° 2 : Le métier de vendeur – conseiller (20h), pour une somme de 190 €, par chèque ci-joint, à l'ordre de Jérôme Manetta**
- ☐ **S'inscrit au Module N° 3 : Les produits et la santé (40h), pour une somme de 450 €, par chèque ci-joint, à l'ordre de Jérôme Manetta**
- ☐ **S'inscrit au Module N° 4 \* : Le terrain et les applications pratiques (52h), pour une somme de 400 €, par chèque ci-joint, à l'ordre de Jérôme Manetta**  
\* Module ne pouvant pas être pris isolément
- ☐ **Souhaite bénéficier de son droit individuel de formation (DIF)**

Fait à ..... le.....  
**Signature du client**

**Merci de compléter cette fiche en lettres capitales, d'indiquer vos choix et de la retourner, accompagnée de votre chèque à l'ordre de Jérôme Manetta, à l'adresse ci-dessous :**

**BIO-EXPERTISE**  
**16 rue des gardians 34690 Fabrègues**  
**☎ : 06 52 52 64 18; Fax : 09 59 84 10 10 ; <http://www.bio-expertise.com>**

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### Inscription et paiement

Votre inscription est considérée comme définitive à réception du bulletin d'inscription accompagné du règlement par chèque à l'ordre de Jérôme MANETTA

En cas de financement par un OPCA, le bulletin d'inscription doit être accompagné de l'attestation de prise en charge de l'action. Si la prise en charge est partielle, la différence de tarif sera facturée à l'organisme employeur ou au participant.

Dès réception du bulletin d'inscription, BIO-EXPERTISE adresse une convention à l'employeur, qui en retournera un exemplaire signé à BIO-EXPERTISE avant le début de la formation.

### Tarifs

Tous les tarifs indiqués sont nets (exonération de TVA). Ils comprennent la formation et les supports pédagogiques remis pendant la formation.

### Annulation de la formation

**Du fait du client.** Pour toute annulation, même en cas de force majeure, moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation, BIO-EXPERTISE se réserve le droit de retenir le coût total de l'action de formation.

**Du fait de BIO-EXPERTISE.** Faute d'un nombre suffisant de participants, BIO-EXPERTISE se réserve la possibilité d'annuler la formation, jusqu'à 15 jours ouvrés avant la date prévue. Dans ce cas, les inscrits se verront proposer en priorité soit l'inscription à une autre session, soit le remboursement du montant des frais de participation engagés. Aucune indemnité ne sera versée au client.

### Moyens pédagogiques

Le déroulement de la formation s'effectue à partir d'apports théoriques de Jérôme MANETTA (formateur principal) et d'autres formateurs spécialisés dans leur domaine, complétés par des études de cas et mises en situation.

Le nombre de participants est de 25 personnes maximum par formation.

**Pour une inscription à la totalité du cycle de formation, un certificat de spécialisation de « conseiller en alimentation santé et compléments alimentaires biologiques »** pourra être délivré après une validation à un examen de contrôle des connaissances.

Lieu et matériel : la salle de formation est équipée d'un vidéoprojecteur.